



Commune de
PERROY

Perroy, le 14 mars 2024

CONSEIL COMMUNAL

Le Prieuré 5
Case Postale 64
1166 Perroy

E. conseil.communal@perroy.ch

WWW.PERROY.CH

CONSEIL COMMUNAL DU 14 MARS 2024

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

LE CONSEIL COMMUNAL

Vu le préavis municipal No 01/2024 portant sur une demande d'un crédit de CHF 278'000.00 TTC pour la rénovation de l'esplanade des Barbettes « La Butte »,

Entendus les rapports de la commission de gestion et finances et de la commission technique,

Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DECIDE

au vote à main levée, à la majorité des 31 Conseillers présents (6 oui, 20 non et 5 abstentions), de refuser le préavis No 01/2024.

Extrait conforme, levé le 14 mars 2024
Pour le bureau du Conseil communal :

Le président :

Antoine Dreier



La secrétaire :

Cécile Bettems

Conformément aux articles 110 et ss. LEDP, toute demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage de la présente décision.